

25èmes Journées ATM - CREA



La Nouvelle-Calédonie face à la crise économique - Relance salariale et réforme fiscale vs « syndrome antillais »

Gaël Lagadec
Université de la NC

Aperçu économique de la NC



La monnaie...

→ Monnaie actuelle : **le Franc CFP** (Change Franc Pacifique)

commune aux trois collectivités ultramarines du Pacifique :

Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis et Futuna

Le Franc CFP (créé en 1945) a connu la même parité de 1949 à 1999 :

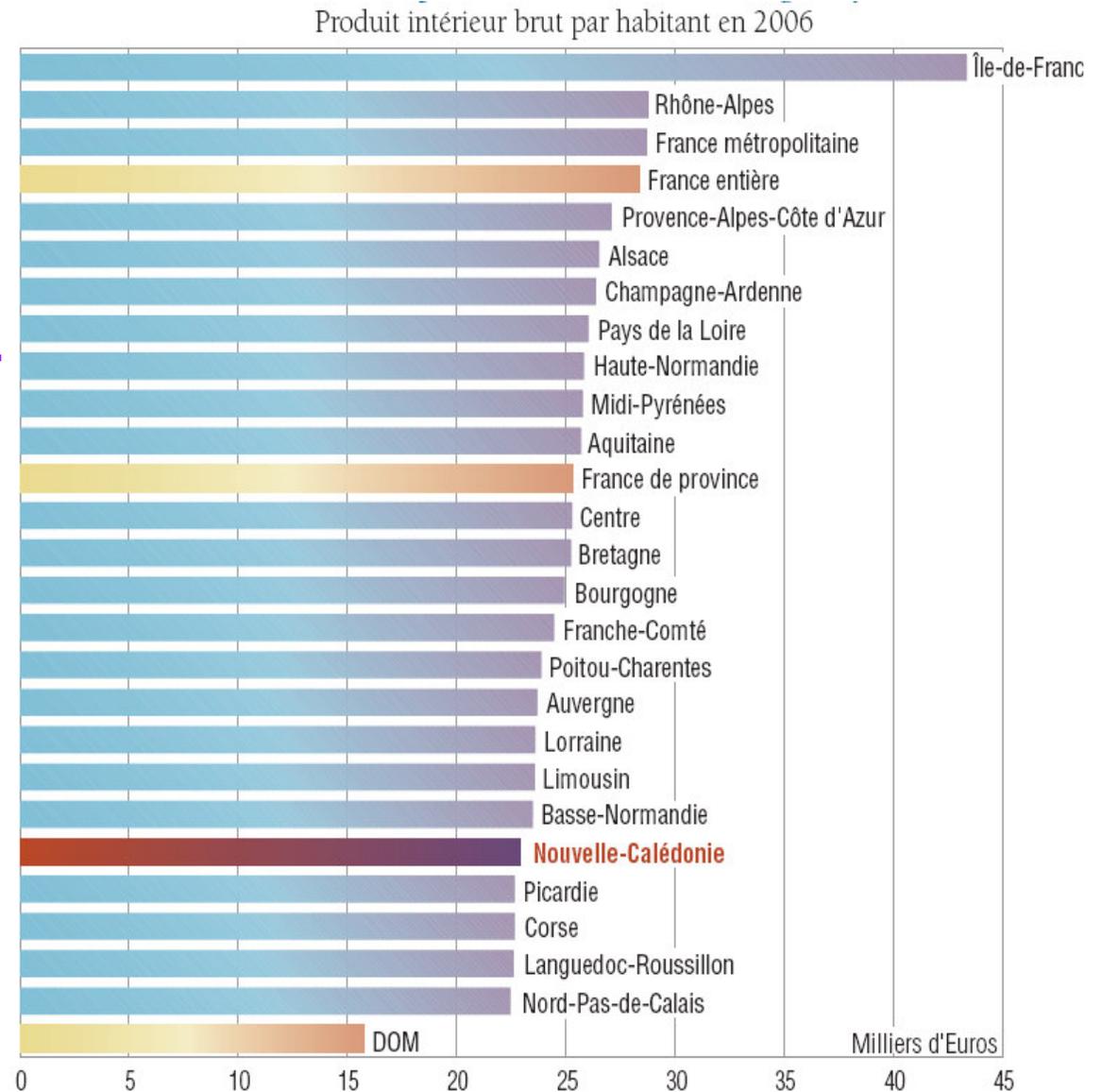
100 F. CFP = 550 anciens francs métropolitains

Pas de changement de parité avec l'euro :

- **1 000 F. CFP = 8,38 euros** (1 euro = 119,3 F. CFP)

La richesse...

- **Un PIB estimé à environ 7 milliards d'euros en 2008)**
= territoire riche d'outre-mer, mais pauvre pour la France...
- **Des richesses minières :**
 - ⇒ **20 à 25% des ressources mondiales en nickel;**
 - ⇒ **90% des exportations calédoniennes**
 - ⇒ **Mais seulement :**
10% en moyenne du PIB calédonien
(contre 50% pour les services marchands)



- En 2007, compte tenu de cours du nickel exceptionnellement élevés, le taux de couverture s'est établi à 75%. Le déficit commercial (60 milliards de F.CFP) représente alors environ 10% du PIB.
- Aux déséquilibres commerciaux s'ajoutent les déficits enregistrés sur les services (66,9 milliards de F.CFP en 2007). Au total, le déficit courant était de 38,8 milliards de F.CFP en 2007, soit autour de 6% du PIB (21% en excluant les transferts métropolitains).
- Les investissements directs étrangers (IDE), particulièrement dans le secteur du nickel (solde positif de 56,7 milliards de F.CFP en 2007), couvrent ce déficit.

Les IDE dans le secteur nickel...



Une fiscalité attractive pour les FMN minières (1)...

Les exemptions fiscales pour la construction des usines:

- **impôt sur les sociétés et activités métallurgiques et minières** ;
- contribution des patentes, y compris les centimes additionnels ;
- contribution foncière, y compris les centimes additionnels ;
- Taxe de Solidarité sur les Services affectant les prestations de services concourant directement à la construction de l'usine,
- droits d'enregistrement sur l'acquisition d'éléments de l'actif d'exploitation ;
- taxe hypothécaire sur l'acquisition de biens immobiliers d'exploitation ;
- impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Une fiscalité attractive pour les FMN minières (2)...

Les exemptions fiscales pour la phase d'exploitation des usines:

Ce sont les mêmes avantages que pour la construction; ils sont accordés **pour** une durée de **10 ans**, à compter de la date **de mise en production commerciale**.

Pendant les **3 années qui suivent** cette période, les avantages perdurent pour moitié.

Mais pour les projets qui utilisent un procédé technologique permettant l'exploitation de minerais non encore traités ou qui se situent dans des zones dépourvues des infrastructures nécessaires à leur réalisation ou qui s'implantent dans une zone « hors bassin d'emploi », la durée d'exonération passe à **15 ans** et la période complémentaire à **5 ans**.

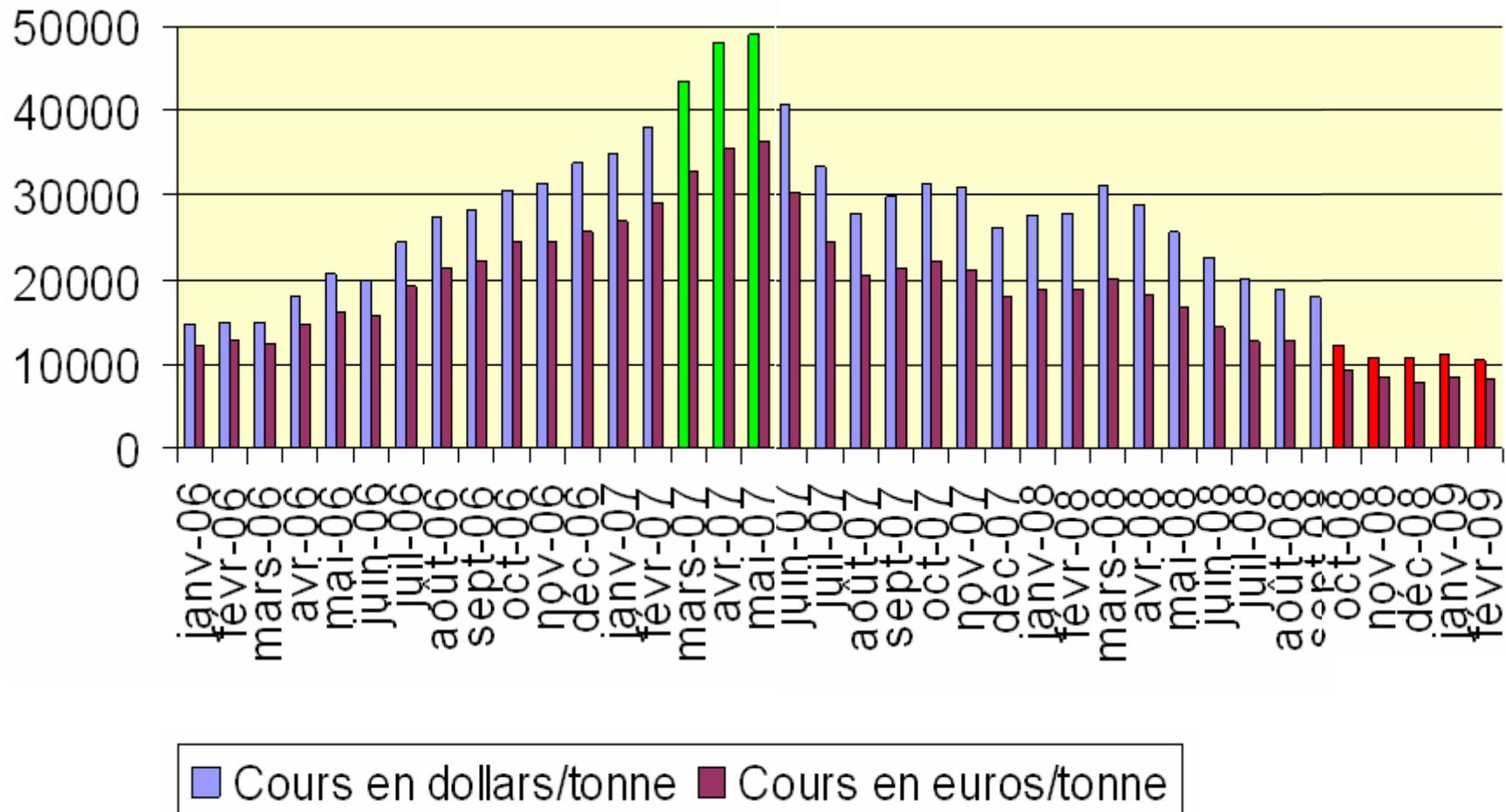
Quelques images de l'usine du Sud...





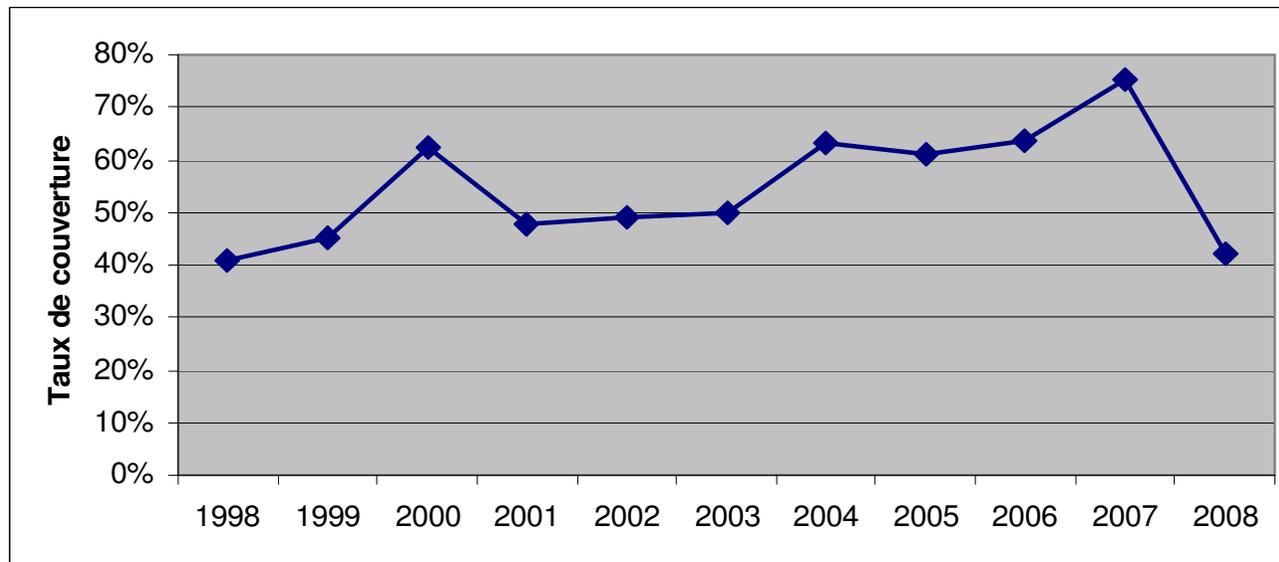
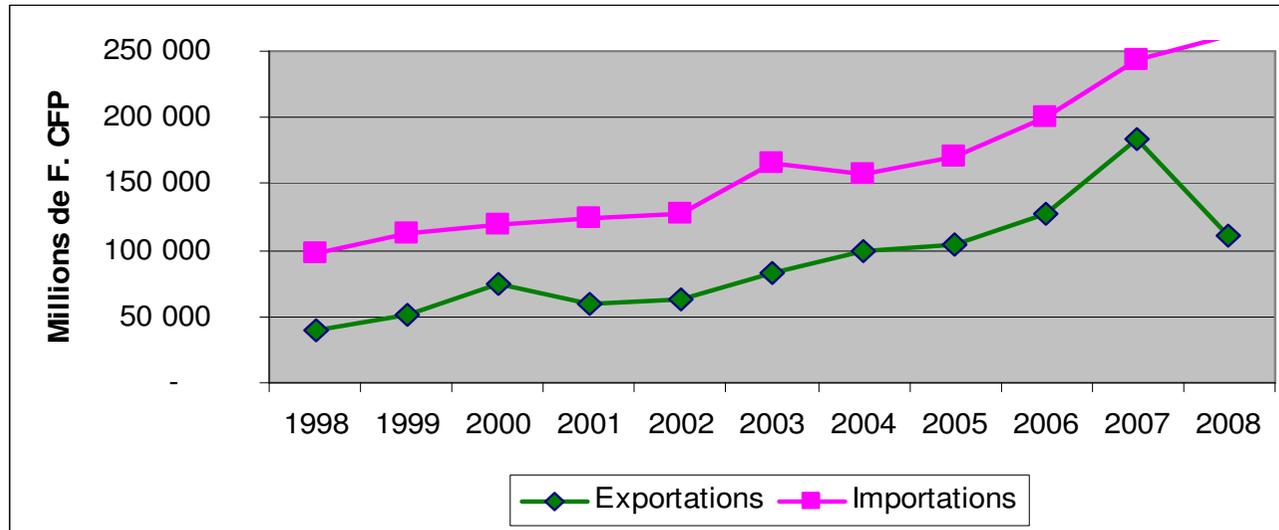


La bulle sur les matières premières (le nickel)...



Des difficultés qui
s'amoncellent...

Un taux de couverture en chute...

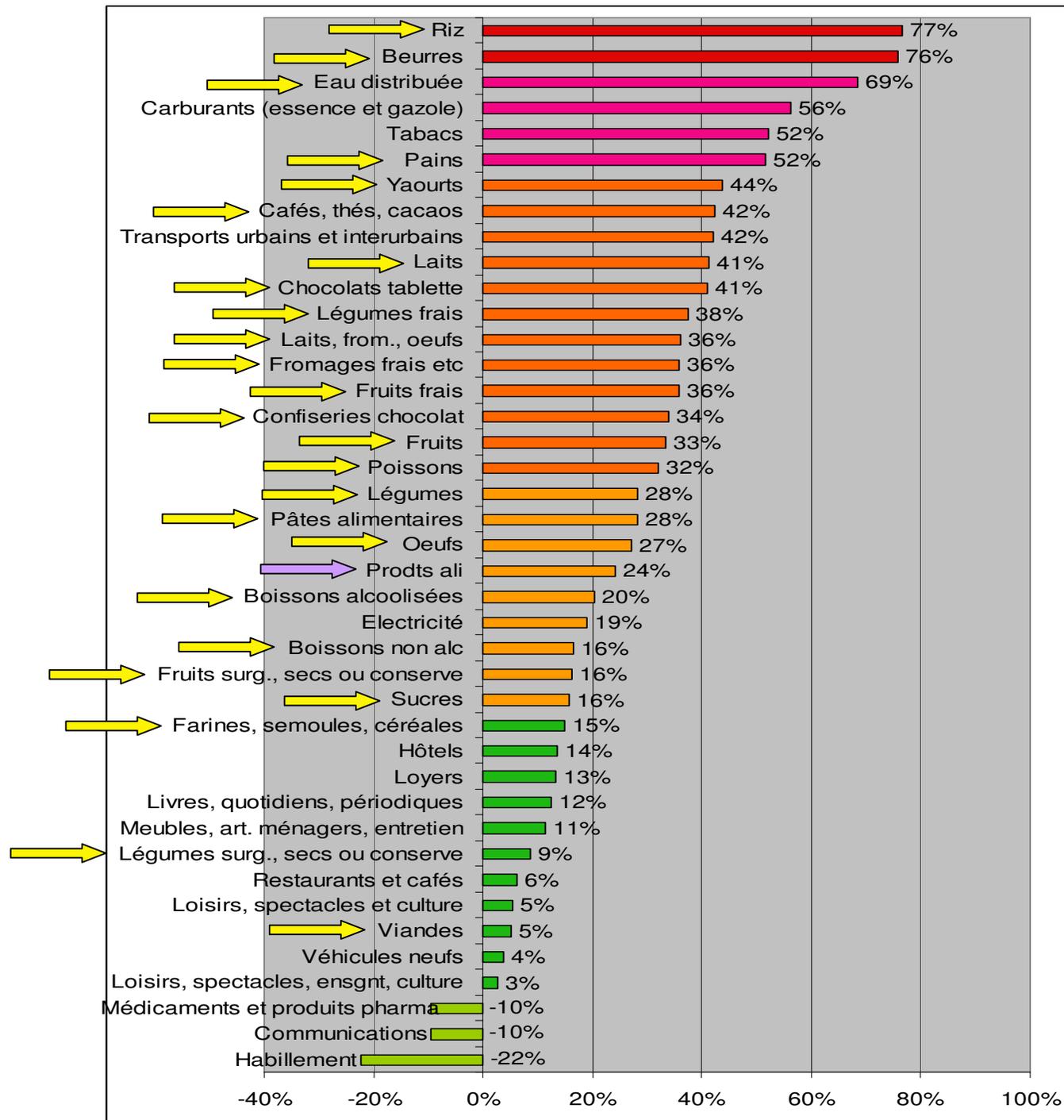


Des difficultés budgétaires...

→ Principal effet : l'effondrement de la fiscalité nickel ; les recettes fiscales du nickel devraient passer d'environ 22 milliards en 2008 à zéro en 2009.

→ Effet global. On applique aux autres recettes fiscales calédoniennes, avec un an de retard, le pourcentage de baisse des recettes fiscales métropolitaines (en distinguant les différents impôts).

On arrive alors à une prévision de baisse des recettes fiscales de la NC de -14% en 2010.

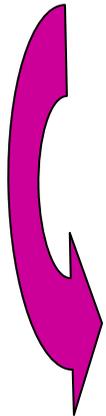


Des difficultés structurelles...

- Système fiscal archaïque: protectionnisme mais pas de TVA,
- Des salaires minima...

Largement plus faibles en NC :

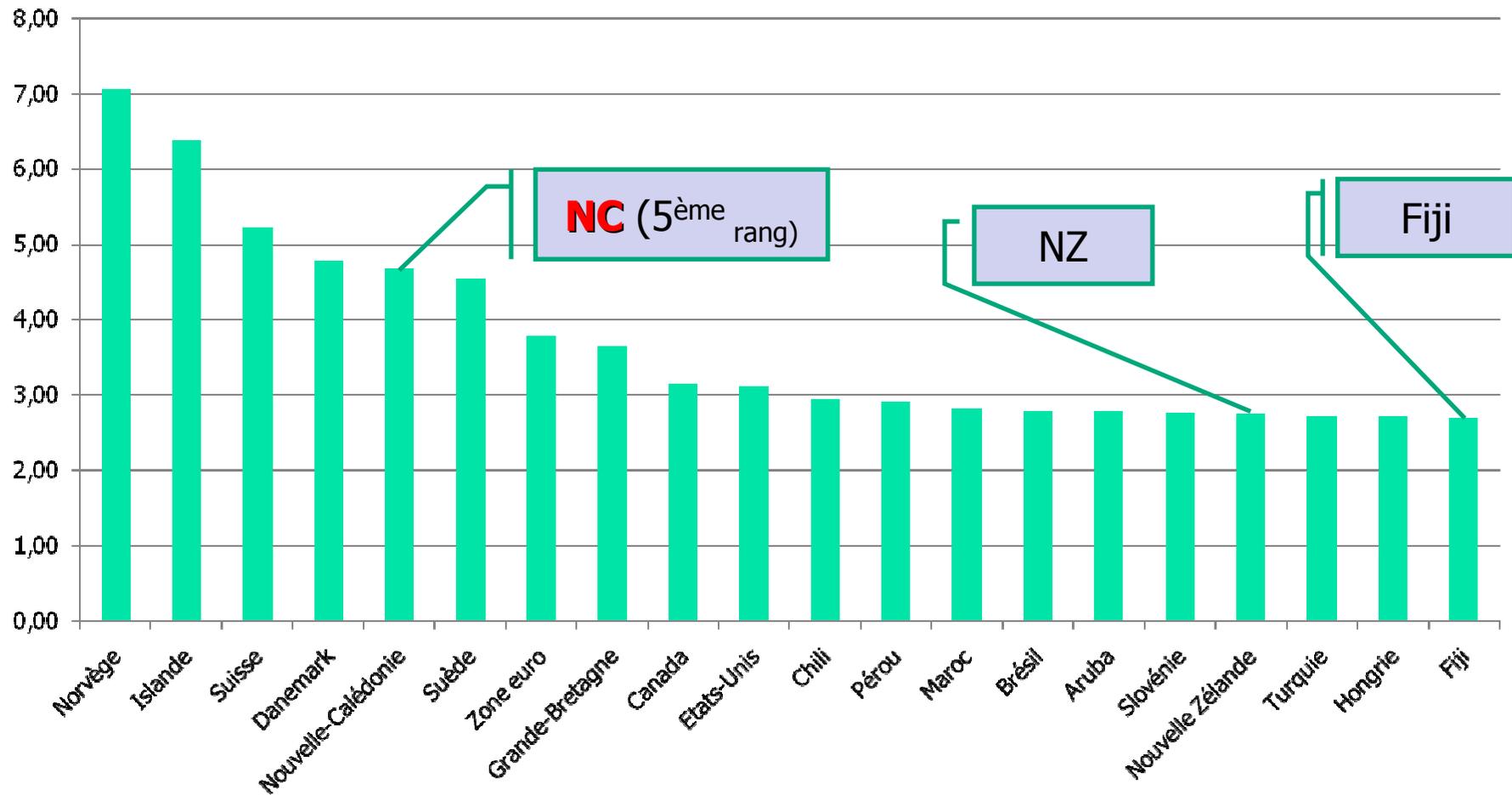
- qu'en Métropole
- que dans les DOM



Le salaire minimum en NC est environ égal à **70% du SMIC** de la métropole et des DOM

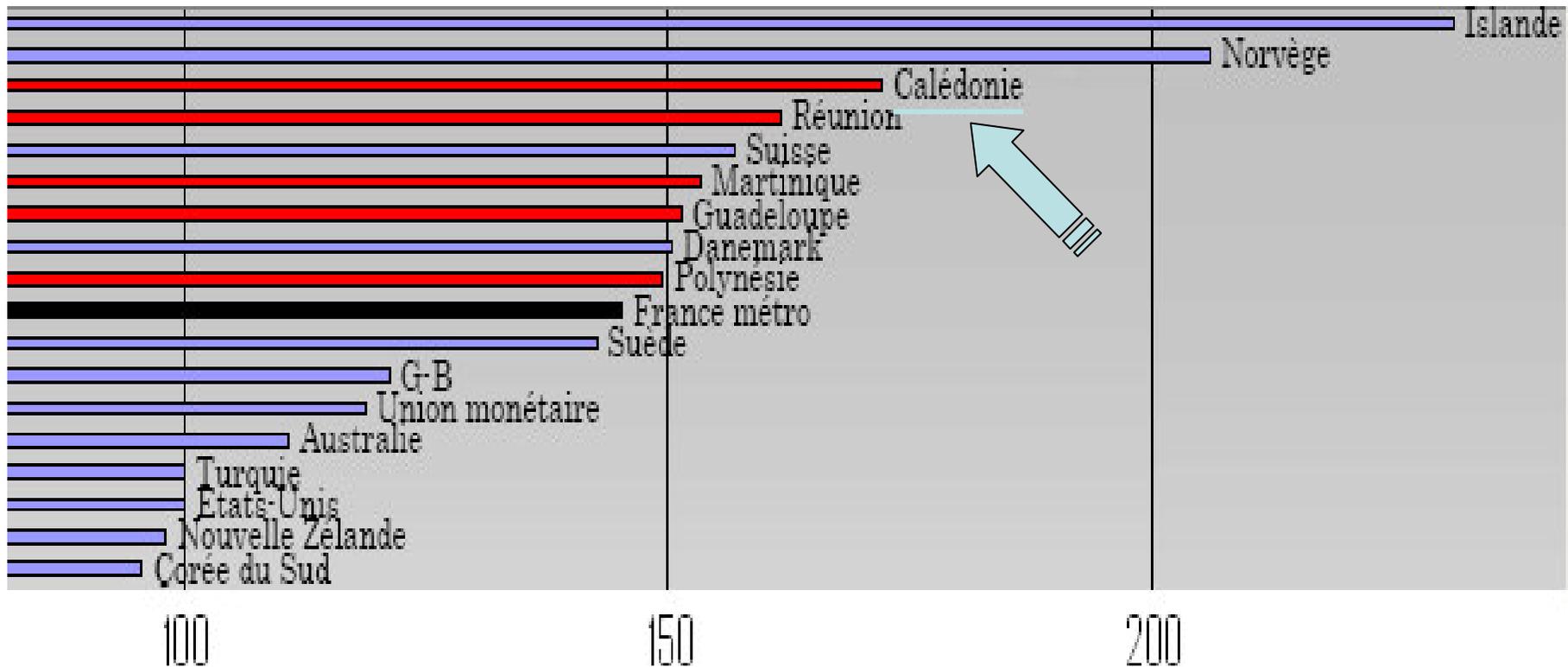
Des prix élevés...

Le prix du *Big Mac* en \$ US



Plus élevés qu'ailleurs...

Prix du *Big Mac* en 2006 (100 pour les USA) -AFD



Au final...

- Un pouvoir d'achat qui se dégrade
- Des tensions sociales qui augmentent

Des partenaires sociaux sur des positions irréconciliables:

- Les syndicats réclament des fortes hausses des salaires minima
- Le patronat les estiment impossible (notamment dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre)

Syndrome « antillais » (LKP vs MEDEF en Guadeloupe)

Recherche de
solutions...

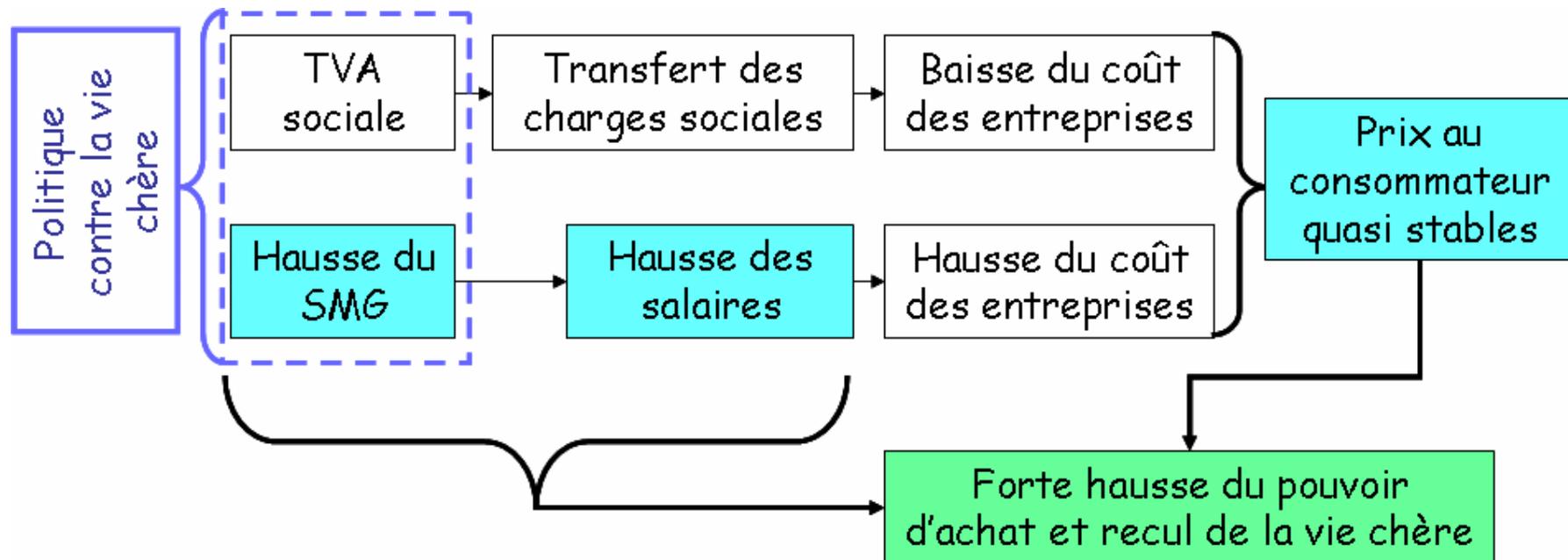
Afin de résoudre la contradiction (syndrome), on peut envisager une double réforme :

Augmenter les minima salariaux au niveau de la Métropole, dans le cadre d'une refonte complète des grilles salariales, en remplaçant dans le même temps la quasi-totalité de la fiscalité indirecte actuelle (droits de douane, TGI, TFA, TSS...) par une TVA incorporant les charges sociales.

Il s'agit donc de coupler hausse des salaires et mise en place d'une **TVA sociale** (c'est-à-dire une TVA incluant le transfert des cotisations patronales sur la valeur ajoutée).

Principe : la TVA sociale consiste à transférer le montant des charges sociales, intégrées dans le prix de revient des entreprises, vers ce qui sera toujours une cotisation sociale mais une cotisation enregistrée de manière comptable comme la TVA, c'est-à-dire en dehors du prix de revient. Le prix TTC des produits fabriqués localement restant inchangé.

Mécanisme de la TVA sociale accompagnée d'une relance salariale...



Avantages :

- La refonte des grilles, négociée par les partenaires sociaux, se traduirait par des hausses de salaires qui seraient rendues possibles par le transfert des charges sociales sur la valeur ajoutée.
- La hausse des salaires pourrait alors se faire sans déstabiliser les charges des entreprises.
- Le mécanisme ne serait pas inflationniste (remplacement d'une fiscalité douanière par une taxe sur une assiette beaucoup plus large) ; les salaires augmenteraient donc beaucoup plus que l'inflation.

Exemple (simulation d'une TVA sociale avec hausse des salaires de 15%)...

	Situation actuelle	Situation avec TVA	Situation avec TVAS	Situation avec TVAS et hausse salariale (+15 %)
Matières premières HT	30	30	30	30
Taxes douanières	10	0	0	0
Amortissements équipements	20	20	20	20
Salaires hors cotisations pat.	32	32	32	37
Cot. pat. versées à la CAFAT	10	10	0	0
Profits avant impôt	8	8	8	8
Prix de vente HT	110	100	90	95
Prix de vente hors toutes TVA	(*)	100	90	95
TVA versée	0	10	9	9,5
TVAS versée à la CAFAT	0	0	9	9,5
Prix de vente TTC	110	110	108	114

(*) Non pertinent.

Possibilité complémentaire : l'emprunt calédonien...

Si on parle beaucoup des transferts de l'État vers la Nouvelle-Calédonie, on parle moins des transferts à partir de la Nouvelle-Calédonie. À titre indicatif, selon l'IEOM, en 2007, « Les investissements de portefeuille ont enregistré un solde négatif. Les résidents (Calédoniens) ont procédé au cours de l'année à des achats nets de titres de non-résidents pour 12,5 milliards de francs CFP. »

Cela signifie qu'une part importante de l'épargne collectée en Nouvelle-Calédonie est placée hors de Nouvelle-Calédonie.

Pour relancer l'économie, surmonter la crise et accompagner la mutation globale qu'elle va générer, il semble intéressant de réfléchir à un « emprunt calédonien », orienté vers la population et qui permettrait de financer des dépenses d'infrastructures (afin d'éviter des « fuites » sous forme d'importations supplémentaires).

Ce serait l'équivalent des « emprunts d'État », c'est-à-dire d'obligations garanties par la collectivité.

Tant une réforme innovante de la fiscalité, qu'un appel à l'épargne interne calédonienne seraient conformes au principe « compter sur ses propres forces », dont on ne peut nier la pertinence dans le contexte d'émancipation de la Nouvelle-Calédonie, émancipation désormais inscrite dans le marbre de l'accord de Nouméa (1998-2018).

Merci